

PAR COURRIEL

Québec, le 15 décembre 2020

Madame Nada Vransy  
Directrice générale, BPSIMH/DRP/BDG  
Ressources naturelles Canada  
580, rue Booth, 17<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0E4  
nada.vransy@canada.ca

**Objet : Questions complémentaires – Projet de construction d'un complexe de  
liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

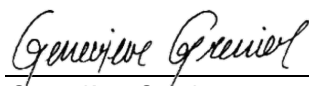
Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements.

Veuillez trouver, annexée à la présente, des questions auxquelles nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le 18 décembre prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

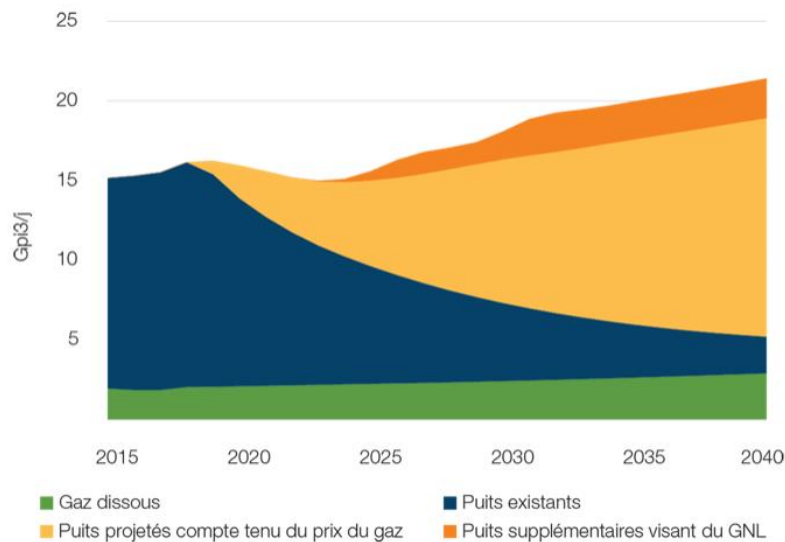
Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Geneviève Grenier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission



1. En 2014, le gaz de schiste représentait environ 4 % de la production totale de gaz naturel au Canada, tandis que le gaz de réservoirs étanches représentait 47 %. D'ici 2035, il est prévu que la production conjointe de gaz de schiste et de gaz de réservoirs étanches représente 80 % de la production de gaz naturel au Canada. Veuillez fournir des précisions quant à l'évolution de la production de gaz de schiste. Quel pourcentage de la production totale de gaz naturel pourrait-il représenter à l'horizon 2035 ?
  
2. La commission s'intéresse au potentiel attribuable à un terminal de liquéfaction d'accroître ou de consolider la production de gaz naturel dans l'Ouest canadien. Veuillez préciser si la portion en orange foncé de ce graphique constitue la portion de gaz naturel qui serait extrait advenant la construction de terminaux de liquéfaction au Canada et si oui, lesquels sont pris en compte dans ce calcul. Veuillez expliquer dans quelle mesure la construction de terminaux de liquéfaction crée un débouché pour la production de gaz naturel du Canada.
  - Dans quelle mesure la mise en place de terminaux de liquéfaction induit l'exploitation de ressources qui ne le seraient pas par ailleurs.
  - Est-ce que la construction de ces terminaux stimule l'exploitation de gisements moins rentables, qui sans cette capacité de liquéfaction ne seraient pas exploités ?



Source : Régie de l'énergie du Canada, 2019 : [en ligne](#).